

FICHE DE RESERVATION SERVICE PERISCOLAIRE ANNEE : 2018/2019

PLANNING PREVISIONNEL DE JANVIER 2019

Dépôt avant le :

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

NOM DE L'INSTITUTEUR :

*Pour une meilleure gestion en raison des fêtes de fin d'année, un dépôt des réservations est demandé **POUR le 15 décembre.** Merci de votre compréhension*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31					
<u>PRESTATIONS 1</u>	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J					
CANTINE	VACANCES																																			
GARDERIE MATIN																																				
GARDERIE SOIR																																				
MERCREDI MATIN																																				
MERCREDI APM																																				
BUS aller																																				
BUS retour																																				

<u>CALCUL DES PRESTATIONS 1</u>	<u>QUANTITE</u>	<u>TOTAL</u>
CANTINE MATERNELLE : 2,23€	*	=
CANTINE PRIMAIRE : 2,45€	*	=
GARDERIE : 2,60€	*	=
MERCREDI : 2,55€ par demi journée	*	=
TOTAL 1		

Date de la réservation : _____

TOTAL / 1 1
 Règlement(s) chèque n° _____ espèce _____

(Partie réservée à l'administration)

PLANNING PREVISIONNEL FEVRIER 2019

Dépôt avant le 24 JANVIER

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

NOM DE L'INSTITUTEUR :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28														
<u>PRESTATIONS 2</u>	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J														
CANTINE									VACANCES																																	
GARDERIE MATIN																																										
GARDERIE SOIR																																										
MERCREDI MATIN																																										
MERCREDI APM																																										
BUS aller																																										
BUS retour																																										

<u>CALCUL DES PRESTATIONS 2</u>	<u>QUANTITE</u>	<u>TOTAL</u>
CANTINE MATERNELLE : 2,23€	*	=
CANTINE PRIMAIRE : 2,45€	*	=
GARDERIE : 2,60€	*	=
MERCREDI : 2,55€ par demi journée	*	=
TOTAL 2		
TOTAL 1+2		

Réservation : En se déplaçant au Pôle Scolarité Jeunesse pendant les permanences, la famille effectue une réservation sur planning et un paiement anticipé pour les jours où l'enfant devra être pris en charge. Par conséquent, les plannings de présence mensuelle devront être fournis avant le 24 de chaque mois pour le mois suivant (dépôt dans la boîte aux lettres avec le paiement correspondant aux réservations). Pour éviter les erreurs, ces derniers ne seront pas acceptés par téléphone.

Date de la réservation : _____

TOTAL / 2 1+2 1+2
 Règlement(s) chèque n° _____ chèque n° _____ espèce _____
 Règlement(s) espèce _____

(Partie réservée à l'administration)

(sous réserve de modifications)